

# LES MALADIES & RAVAGEURS DE LA VIGNE

## Formation courte



### PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi en reconversion professionnelle.

### CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.
- Inscription après demande spécifique par mail ou entretien téléphonique pour valider le besoin.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- **14 heures** de formations sur 2 jours
- Capacité d'accueil : 10 stagiaires maximum

### OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- **Reconnaître les principaux symptômes** des maladies cryptogamiques de la vigne.
- **Identifier les principales maladies** du bois en observant les symptômes caractéristiques sur les ceps.
- **Reconnaître les principaux ravageurs du vignoble et les dégâts associés.**
- **Différencier les symptômes** d'origine parasitaire, physiologique ou environnementale observés sur une parcelle.
- **Réaliser un diagnostic sanitaire simple** à partir d'observations de terrain et en identifiant l'origine probable du problème.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Questionnaire de positionnement à l'entrée et en fin de formation.
- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis pratiques en cours de formation (échanges oraux, mises en situation pratique).
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des **formateurs experts techniques**,
- Cours sur supports variés : papier, numérique, vidéo...

- ☒ Cours en salle ☒ Mise en pratique

### CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates et tarifs : Nous consulter,
- Financements possibles par OCAPIAT (catalogue) ou par financement personnel.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».
- La.le stagiaire devra être muni.e de vêtements de travail adaptés aux conditions climatiques, chaussures de sécurité et gants.

### LA VIE AU CENTRE

- Hébergement en semaine et restauration sur place
- CDI, centre de ressources documentaires
- Wifi au sein du CFPPA

### LES + DE NOTRE FORMATION

- + Une formation évolutive, adaptée au niveau de chacun.
- + Une formation afin de se perfectionner dans l'analyse du végétal et son suivi sanitaire.
- + Un apprentissage concret sur des parcelles pédagogiques diversifiées.

| Nom de la séquence                                        | Contenu Pédagogique                                                                                                                                                                                                                                       | Durée (heures) |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Identifier les ravageurs du vignoble</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître les principaux ravageurs du vignoble.</li> <li>Observer et diagnostiquer les dégâts.</li> <li>Mettre en œuvre une stratégie de surveillance et de lutte.</li> </ul>                                    | 3,5            |
| <b>Identifier les maladies du bois de la vigne</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître les symptômes caractéristiques des principales maladies du bois.</li> <li>Diagnostiquer les symptômes sur le terrain.</li> <li>Prévenir et limiter le développement des maladies du bois.</li> </ul>   | 3,5            |
| <b>Identifier les maladies cryptogamiques de la vigne</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître les symptômes caractéristiques des principales maladies cryptogamiques.</li> <li>Différencier les maladies présentant des symptômes proches.</li> <li>Réaliser un diagnostic visuel fiable.</li> </ul> | 7              |



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez connaître les mesures d'accessibilité disponibles :

- Des locaux : Se référer au registre public d'accessibilité (disponible à l'accueil du CFPPA et sur le site internet),
- Des formations : Prendre rendez-vous avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : onglet CFPPA - Démarche Qualité**



03 86 94 60 20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)



[www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com)



La Brosse - 89290 Venoy

DOC\_FORM\_067\_V0 - Dernière mise à jour : 01/07/2026 - Photo : EPL